

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 17-août-2016 Date de révision 01-oct.-2018 Numéro de révision 4

EGHS / Français (French)

# Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit VariDur 3003 Powder

**Codes produit** 20-3531, 20-3534

Numéro de FDS 1344868\_E

Nom chimique

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Laboratory Use Only.

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Adresse du fabricant Boschstraße 10

73734 Esslingen am Neckar / GERMANY

www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk

Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0

Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962 Europe: +1 760 476 3961

Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Asia Pacific: +1 760 476 3960

UK: +44 8 08 189 0979

## **Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**



#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 1A - (H350)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B - (H360D)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1 - (H372)

## 2.2. Éléments d'étiquetage



#### **Mention d'avertissement**

#### **Danger**

#### Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H360D - Peut nuire au fœtus

H350 - Peut provoquer le cancer

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P260 - Ne pas respirer les poussières

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'incinération industrielle

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

## Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Sans objet.

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS-No	Weight-%	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistremen t REACH
Quartz	238-878-4	14808-60-7	90 - 100%	STOT RE 1 (H372)	
				Carc. 1A (H350)	
Benzoyl peroxide	Present	94-36-0	0 - 2.5%	Org. Perox. B (H241)	
				Eye Irrit. 2 (H319)	
				Skin Sens. 1 (H317)	
1,2-Benzenedicarboxylic	201-545-9	84-61-7	0 - 2.5%	Repr. 1B (H360D)	
acid, dicyclohexyl ester				Skin Sens. 1 (H317)	



\_\_\_\_

Titanium dioxide	236-675-5	13463-67-7	0 - 1%	Aucune donnée	
				disponible	

## Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à

une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS-No	Liste candidate des substances SVHC
Quartz	14808-60-7	-
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester	84-61-7	-
Benzoyl peroxide	94-36-0	-
Titanium dioxide	13463-67-7	-

## **Section 4: PREMIERS SECOURS**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation

cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les

paupières. Consulter un médecin.

**Ingestion** Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les

symptômes.

## Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

#### 5.3. Conseils aux pompiers



Page 3/12

#### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une

ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer

le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du

déversement/de la fuite et en amont du vent.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à Méthodes de nettoyage

l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus Référence à d'autres sections

d'informations.

## **Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de

sécurité.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien

ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

(RMM)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.



## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8.1. Paramètres de contrôle

## **Limites d'exposition**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Quartz 14808-60-7	•	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>	-
Benzoyl peroxide 94-36-0	•	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
1,2-Benzenedicarboxyl ic acid, dicyclohexyl ester 84-61-7	-	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-	-	-
Titanium dioxide 13463-67-7	-	STEL: 30 mg/m <sup>3</sup> STEL: 12 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Quartz 14808-60-7	-	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.075 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Benzoyl peroxide 94-36-0	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
1,2-Benzenedicarboxyl ic acid, dicyclohexyl ester 84-61-7	-	-	1	-	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>
Titanium dioxide 13463-67-7	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	-	-	TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Quartz 14808-60-7	Ç	TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4.0 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1.0 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.9 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m³
Benzoyl peroxide 94-36-0	STEL 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>
1,2-Benzenedicarboxyl ic acid, dicyclohexyl ester 84-61-7		-	-	-	TWA: 5 mg/m³ STEL: 15 mg/m³
Titanium dioxide 13463-67-7	STEL 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 30 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10.0 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> STEL: 30 mg/m <sup>3</sup> STEL: 12 mg/m <sup>3</sup>

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié.

protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Poudres

Aspect Aucune information disponible

Odeur Inodore

Couleur Aucune information disponible **Odor Threshold** Aucune information disponible

Propriété Valeurs Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point de fusion / congélation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point / intervalle d'ébullition 2230°C Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Hydrosolubilité Insoluble

Solubilité(s)

Aucune donnée disponible Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité Aucune donnée disponible Remarques Méthode

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

#### 9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible

**VOC Content (%)** Sans objet

Densité de liquide Aucune information disponible Densité apparente Aucune information disponible Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité



\_\_\_\_\_

Aucune donnée disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

## 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange.

## Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

## Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 28,400.00 mg/kg



#### Toxicité aiguë inconnue

99.5 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

98 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

99.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

99.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

99.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

99.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	CL50 par inhalation
Quartz = 500 mg/kg ( Rat )			
Benzoyl peroxide = 7710 mg/kg (Rat) = 6400 mg/kg (Rat)			
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester	Benzenedicarboxylic = 30 mL/kg ( Rat )		
Titanium dioxide > 10000 mg/kg ( Rat )			

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation

graves/irritation oculaire

cutanée

Aucune information disponible.

Lésions oculaires

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Annexe VI, toxiques pour la reproduction
1.2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester	Repr. 1B

STOT - exposition unique Aucune information disponible. STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible.



#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Benzoyl peroxide	Sans objet	
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester	Sans objet	
Titanium dioxide		

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs	UE - Perturbateurs endocriniens -
	endocriniens candidats	Substances évaluées
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl	Group III Chemical	-
ester		

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Aucune information disponible.

#### Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG14.1 Numéro ONUNON RÉGLEMENTÉNot Regulated

14.2 Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3 Hazard Class (select)NON RÉGLEMENTÉ14.4 Packing Group (select)NON RÉGLEMENTÉ

14.5 Polluant marin Sans objet14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)



**14.7 Transport en vrac** Aucune information disponible **conformément à l'annexe II de la** 

convention MARPOL et au recueil IBC

RIDNON RÉGLEMENTÉ14.1N° ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2Nom d'expéditionNON RÉGLEMENTÉ14.3Classe de dangerNON RÉGLEMENTÉ14.4Groupe d'emballageNON RÉGLEMENTÉ

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR
14.1 N° ONU
14.2 Nom d'expédition
14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage

NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ
NON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

IATANON RÉGLEMENTÉ14.1 Numéro ONUNON RÉGLEMENTÉ14.2 Nom d'expéditionNON REGULATED14.3 Hazard Class (select)NON RÉGLEMENTÉ14.4 Packing Group (select)NON RÉGLEMENTÉ

**14.5 Danger pour** Sans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

## Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

#### **France**

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique		Numéro RG, France	Titre
Quartz		RG 25	-
14808-	60-7		
Benzoyl peroxide		RG 66	-
94-36	6-0		

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

Non dangereux

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des



travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

#### Polluants organiques persistants

Sans objet.

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

#### Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **TSCA** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. DSL/NDSL Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **KECL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **PICCS** AICS (Australie) Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

#### Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

#### **Section 16: AUTRES INFORMATIONS**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H241 - Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

#### Léaende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

\_\_\_\_\_



TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

#### Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 01-mars-2017

Date de révision 01-oct.-2018

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

## Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

\_\_\_\_\_



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité

\_\_\_\_\_

